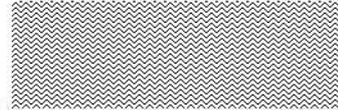




Le 30 mars 2007



N° de Compte titres : 

Chère Cliente,

Vous détenez 50 parts du Fonds Commun de Placement (FCP) à formule **Doubl'Ô**, et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée.

Doubl'Ô arrivera à échéance le 5 juillet 2007, et nous souhaitons vous informer des prochaines étapes de la vie de votre investissement.

Depuis 2001, l'évolution des 12 actions du Panier, qui déterminent la performance du Fonds, a été similaire à celle des marchés, réagissant aux attentats du 11 septembre 2001 et à la crise de confiance des investisseurs. Ainsi, 4 valeurs du Panier (Allianz, Cap Gemini, France Telecom et Sony) ont enregistré une baisse supérieure à 40 % par rapport à leur cours d'origine dès la première date de constatation, le 4 octobre 2005. Conformément au mécanisme disponible au verso de ce courrier, votre Fonds vous offrait la possibilité de bénéficier de la meilleure rémunération entre un coupon ou un pourcentage de l'évolution du Panier calculée à l'échéance. A cette date, le coupon est fixé à 0% et le pourcentage de l'évolution du Panier est de 60 %. Dans le contexte actuel de marché, votre investissement initial multiplié par 60% de l'évolution globale du Panier calculé à l'échéance devrait être inférieur à votre capital initial⁽¹⁾ majoré du coupon de 0%⁽²⁾.

Comme nous vous l'avions annoncé lors de la souscription du produit, votre capital initial⁽¹⁾ est garanti à 100%.

Nous vous informons d'ores et déjà qu'à l'échéance, votre placement sera prorogé et ses caractéristiques modifiées⁽³⁾. Par agrément en date du 16 mars 2007, l'Autorité des Marchés Financiers a autorisé cette opération. Ainsi, votre FCP **Doubl'Ô** sera automatiquement transformé sans frais et sans aucune incidence fiscale en un FCP Monétaire, toujours éligible au PEA : **Ecureuil Europe Sécurité 19**.

Naturellement, si vous souhaitez opter pour d'autres solutions de placement, vous conservez l'entière liberté de sortir sans frais de ce Fonds à compter du 5 juillet 2007⁽⁴⁾.

A cet effet, votre Conseiller Caisse d'Épargne prendra contact avec vous pour vous proposer de vous accompagner dans le choix de réinvestissement de votre capital au sein de notre offre épargne. Pour toute information complémentaire ou convenir d'une entrevue dès à présent, vous pouvez téléphoner au 0 810 313 310 (coût d'un appel local).

Vous remerciant encore de la confiance que vous nous témoignez en nous choisissant pour gérer votre épargne, nous vous prions, Madame, de croire à l'expression de notre meilleure considération.

Le Directeur d'Agence

(1) Hors commission de souscription.

(2) En effet, à titre d'exemple, si votre Fonds arrivait à échéance aujourd'hui, il serait calculé, pour une part souscrite, une rémunération de $150 \times 60\% \times 0,97$ (évolution provisoire du Panier calculée à l'aide de données déjà connues) soit 87,30 euros ce qui est inférieur à votre capital initial⁽¹⁾. Par ailleurs, votre attention est attirée sur le fait que l'évolution ne sera définitivement connue que le 4 juillet 2007 après la dernière date de constatation. Toute sortie avant l'échéance entraînera des frais de rachat de 6% et se fera sur cours inconnu.

(3) Les caractéristiques figurent dans le tableau au verso du courrier.

(4) La sortie sans frais est ainsi autorisée sur une période plus large que le délai réglementaire fixé à 3 mois.

Mécanisme de calcul de la performance du Fonds Doubl'Ô
(Extrait de la notice d'information)

Le mécanisme de calcul de la performance repose sur l'évolution d'un Panier de 12 actions de grandes sociétés mondiales.

- Si, à chaque fin de trimestre, aux dates de constatation, entre le 5 juillet 2005 et le 4 juillet 2007, on constate qu'aucune action du Panier n'enregistre une baisse d'au moins 40 % par rapport à son cours le 5 juillet 2001, le porteur ayant souscrit le 5 juillet 2001 avant 12 heures percevra le 5 juillet 2007, au titre de la garantie, le meilleur remboursement entre :
 - 200 % de son investissement initial, hors commission de souscription, soit un rendement annuel de 12,25 % ou ;
 - 100 % de son investissement initial, hors commission de souscription, multiplié par l'évolution du Panier calculée à l'échéance.
- Si, à l'une des dates de constatation de chaque fin de trimestre, entre le 5 juillet 2005 et le 4 juillet 2007, on constate qu'une action du Panier enregistre une baisse d'au moins 40 % par rapport à son cours le 5 juillet 2001, le porteur ayant souscrit le 5 juillet 2001 avant 12 heures percevra le 5 juillet 2007, au titre de la garantie, le meilleur remboursement entre :
 - 100 % de son investissement initial, hors commission de souscription, majoré d'un coupon qui progresse de 12,50 % par trimestre échu à compter du 4 octobre 2005, et ce jusqu'à la date de constatation où l'on observe qu'une action du Panier a enregistré une baisse d'au moins 40 % ou ;
 - 100 % de son investissement initial, hors commission de souscription, multiplié par un pourcentage compris entre 60 % et 95 % de l'évolution du Panier calculée à l'échéance.

Le tableau ci après détaille les coupons et les pourcentages qui pourront être retenus pour le calcul des deux montants possibles de remboursement et précise chacune des dates auxquelles sera vérifié si une des actions du Panier enregistre une baisse d'au moins 40 %.

Dates de constatation de fin de trimestre	Coupons	Pourcentages
Le 4 octobre 2005	0 %	60 %
Le 4 janvier 2006	12.50 %	65 %
Le 4 avril 2006	25 %	70 %
Le 4 juillet 2006	37.50 %	75 %
Le 4 octobre 2006	50 %	80 %
Le 4 janvier 2007	62.50 %	85 %
Le 4 avril 2007	75 %	90 %
Le 4 juillet 2007	87.50 %	95 %

Principales caractéristiques financières du FCP Ecureuil Europe Sécurité 19, résultant de la transformation automatique de votre FCP Doubl'Ô à son échéance

Dénomination	Ecureuil Europe Sécurité 19
Classification	Monétaire euro
Objectif de gestion	Ecureuil Europe Sécurité 19 a pour objectif d'obtenir une performance similaire à celle de l'indice Eonia ⁽⁵⁾ diminuée des frais de gestion réels. Le Fonds s'adresse aux porteurs désirant bénéficier d'une valorisation des sommes en attente de réinvestissement.
Stratégie d'investissement	La stratégie d'investissement d'Ecureuil Europe Sécurité 19 consiste à sélectionner un portefeuille optimisé d'actions européennes éligibles au PEA et de produits de taux d'intérêt permettant d'obtenir, après couverture, une rémunération proche de la performance du marché monétaire, et ainsi, d'atteindre l'objectif de gestion. La sensibilité globale du Fonds est comprise entre 0 et 0,5.
Frais de gestion maximum	1,30% TTC

⁽⁵⁾ Taux européen au jour le jour calculé sur la base de la moyenne pondérée de toutes les transactions effectuées entre les principales banques de la zone euro.